

Formation civique et citoyenne pour les volontaires en service civique

L'écocitoyenneté ou la citoyenneté environnementale

Lundi 28 octobre 2019

Lundi 13 janvier 2020

Lundi 4 mai 2020

Durée : 1 journée

Lieu : Maison de la Nature, 11 rue René Cassin à Saint-Etienne

Tarif : 50 € / participant

Horaires : 9 h 30 - 12 h 30 puis 13 h 30 - 16 h (accueil de 9 h 15 à 9 h 30)

Public : Volontaires en service civique

Formatrice : Julie Cotte-Rosiak – Éducatrice à l'environnement

Le nombre de participants aux formations est limité à 15.

Objectifs : Apporter aux participants des solutions concrètes pour modifier leur comportement et habitudes vis à vis de leur consommation et de leur gestion des déchets. Réfléchir à l'impact de nos modes de vie sur l'environnement et sur nos ressources.

Matinée : Développement Durable : ses tenants et ses aboutissants

▪ **Présentation des volontaires et de leur mission. Les spécificités du service civique.**

▪ **Qu'est ce que le développement durable ? Quels impacts notre quotidien a sur notre environnement ?**

Ce module a pour objectif d'apporter les connaissances nécessaires à la compréhension des problématiques et des enjeux environnementaux actuels.

▪ **Comprendre la pollution de l'air et le changement climatique, appréhender l'érosion de la biodiversité et la raréfaction des ressources naturelles, lutter contre la pollution de l'eau et du sol...**

Le développement durable n'est pas qu'une notion « fourre-tout » ou un objectif politique. C'est avant tout un mécanisme complexe aux enjeux vitaux que tout citoyen doit prendre en compte au quotidien.

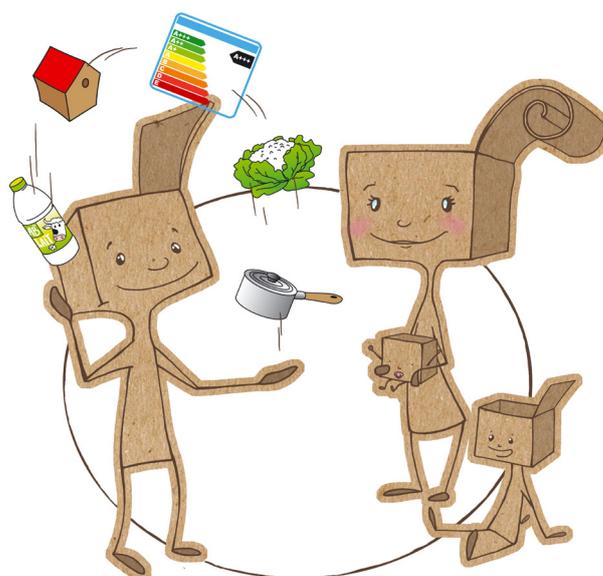
Après-midi : Écocitoyen au quotidien

▪ **Comprendre son véritable impact et comment le réduire**

Ce module complète et concrétise les apports théoriques développés le matin. Les stagiaires appréhenderont l'écocitoyenneté (définition, enjeux) et calculeront leur empreinte écologique.

▪ **Malle Ecocitoyens**

Cet outil pédagogique unique permet de penser à l'aménagement de son quotidien en vue de réduire son empreinte écologique, en adoptant des gestes adaptés.



Formation civique et citoyenne pour les volontaires en service civique

Devenir sentinelle de la nature, un droit et un devoir citoyen

Mardi 29 octobre 2019

Mardi 14 janvier 2020

Mardi 5 mai 2020

Durée : 1 journée

Lieu : Maison de la Nature, 11 rue René Cassin à Saint-Etienne

Tarif : 50 € / participant

Horaires : 9 h 30 - 12 h 30 puis 13 h 30 - 16 h (accueil de 9 h 15 à 9 h 30)

Formateur : Tristan Richard – Juriste en droit de l'environnement

Le nombre de participants aux formations est limité à 15.

Objectifs : Apporter aux jeunes volontaires les outils permettant de lutter contre les atteintes à l'environnement ou les projets susceptibles d'avoir des incidences négatives sur l'environnement. Ils découvriront notamment l'outil afin de signaler tout type d'atteinte à l'environnement. Cet outil offre la possibilité à tout à chacun de voir résorbée une situation anormale grâce à l'intervention d'une association agréée pour la protection de l'environnement.

Matinée :

- **Présentation des volontaires et de leur mission.** Les spécificités du service civique.
- **Les types d'atteintes à l'environnement** que nous pouvons rencontrer au quotidien et qui peuvent être sanctionnées ou non.
- Comment s'assurer qu'un projet d'aménagement et d'ouvrage susceptible d'avoir des incidences négatives sur la nature et l'environnement prend en compte les impacts environnementaux ? Par quels moyens amiables et coercitifs pouvons-nous agir ?

Après-midi :

- **Découverte et utilisation du site web Sentinelles de la nature**
- **Cas pratiques et mises en situation**



Formation civique et citoyenne pour les volontaires en service civique

Pratiques sportives et protection de l'environnement

Mercredi 30 octobre 2019

Mercredi 15 janvier 2020

Mercredi 6 mai 2020

Durée : 1 journée

Lieu : Maison de la Nature, 11 rue René Cassin à Saint-Etienne

Tarif : 50 € / participant

Horaires : 9 h 30 - 12 h 30 puis 13 h 30 - 16 h (accueil de 9 h 15 à 9 h 30)

Formateur : Florent Portalez – Chargé de mission Jardins Espaces Verts Infrastructures

Le nombre de participants aux formations est limité à 15.

Objectifs : Informer et sensibiliser les volontaires sur les impacts de la pratique sportive en milieu naturel ou artificialisé. Promouvoir de nouveaux réflexes pour une meilleure prise en compte de l'environnement et une activité sportive durable sous toutes ses formes.

Matinée : Des pratiques sportives impactantes

▪ **Présentation des volontaires et de leur mission.** Les spécificités du service civique.

▪ **Quels sont les impacts du sport sur l'environnement ?**

Ce premier atelier a pour objectif de présenter la diversité des impacts du sport en nature (dérangement de la faune, déchets...), comme en milieu artificialisé (pesticides, bilan carbone...). Chaque participant identifiera les impacts qui le concernent spécifiquement en vue de l'atelier de l'après-midi.

▪ **Quels leviers mobiliser face à ces impacts environnementaux ?**

Un mélange d'idées sera réalisée en groupe afin d'identifier des leviers utiles face aux impacts cités préalablement. La mise en commun des savoirs sera complétée par la présentation d'exemple concrets et d'une étude systématique de leur cas.

Après-midi : Des réflexes pour prendre en compte l'environnement

▪ **Atelier : organiser un éco-événement**

Mise en application des connaissances théoriques du matin. Les participants sont invités à former des groupes pour travailler sur des impacts qu'ils ont identifiés le matin (ex : organisation d'une course de VTT dans les gorges de la Loire).

▪ **Réflexion sur les gestes à développer ou initier dans sa structure d'accueil (tri sélectif, recyclage...)**

Chaque participant rappelle les impacts environnementaux qui peuvent le concerner dans sa pratique sportive et présente les gestes qu'il souhaiterait développer dans sa structure d'accueil pour en améliorer la prise en compte.



Formation civique et citoyenne pour les volontaires en service civique **Formulaire d'inscription**

Formation(s) choisi(e)s :

L'écocitoyenneté ou la citoyenneté environnementale :

- Lundi 28 octobre 2019 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Lundi 13 janvier 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Lundi 4 mai 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)

Droit de l'environnement et justice environnementale :

- Mardi 29 octobre 2019 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Mardi 14 janvier 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Mardi 5 mai 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)

Pratique sportive et environnement :

- Mercredi 30 octobre 2019 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Mercredi 15 janvier 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)
- Mercredi 6 mai 2020 : _____ participants (nombre de volontaires)

Structure d'accueil

Nom : _____

Adresse postale : _____

Tuteur

Nom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Nom(s) de(s) volontaire(s) à inscrire :

J'envoie un règlement de : _____ (nombre de journées x nombre de volontaires) x 50 € = _____ €

Pour un règlement sur facture, merci de cocher cette case.

Le tarif n'inclut pas les frais de déplacement et de restauration. Possibilité de manger sur place (micro-onde, frigo) ou de se restaurer à proximité.

Formulaire à renvoyer avec le règlement (sauf règlement sur facture) à :

France Nature Environnement Loire

Maison de la Nature - 11 rue René Cassin - 42100 Saint-Etienne

04 77 41 46 60 - frapna-loire@frapna.org